

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Section 1: IDENTIFICATION

#### 1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

**Nom du Produit:** TechMVC Moisture Vapor And Alkalinity Barrier Part B

**Code du Produit:** Non Disponible

#### 1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

**Utilisation:** Barrière Époxyde d'humidité

#### 1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

**Nom/Adresse:** Custom Building Products  
Five Concourse Parkway, Suite 1900  
Atlanta, GA 30328

**Numéro de Téléphone:** 1-(800)-272-8786

#### 1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

**Numéro de Téléphone d'urgence:** INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)  
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

### Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)

Toxicité Aiguë – Orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée	Catégorie 1C
Lésions oculaires graves	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition Répétée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition Unique	Catégorie 3

#### 2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012

**2.2a MOT INDICATEUR:**  
DANGER!

**2.2b MENTION DE DANGER**

Nocif en cas d'ingestion  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
Provoque des lésions oculaires graves  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut causer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Peut causer une irritation respiratoire

### 2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



### 2.2d AVERTISSEMENTS

<b>i. PREVENTION</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants imperméables/des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux.
<b>ii. INTERVENTION</b>	Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un centre antipoison/un médecin. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si exposé ou concerné: consulter un médecin. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
<b>iii. ENTREPOSAGE</b>	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
<b>iv. ELIMINATION</b>	Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

### 2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRES

#### 2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS

Non Applicable

#### 2.3b TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

0% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

## Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 3.1 MELANGES

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	1477-55-0	10 – 30%*
Paratertiarybutylphénol	98-54-4	10 – 30%*
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	3236-53-1	5 – 10%*
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	90-72-2	1 – 5%*
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	10563-29-8	1 – 5%*

\*Signifie que le composant tombera dans l'une des plages spécifiées en raison de la variabilité de lot à lot et pour protéger les informations commerciales confidentielles.

## Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

### 4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Peau:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
<b>Inhalation:</b>	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion:</b>	Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

### 4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et production de larmes, avec une rougeur marquée et un gonflement de la conjonctive.
<b>Peau:</b>	Provoque des brûlures graves de la peau. La manipulation peut provoquer une peau sèche, une gêne, une irritation et une dermatite.
<b>Inhalation:</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion:</b>	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une gêne et/ou une détresse, des nausées ou des vomissements.

---

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

**Remarque pour le médecin :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

**Traitements spécifiques :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

---

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### 5.1 INFLAMMABILITE

**Inflammabilité:** Non inflammable/Non combustible selon les critères SIMDUT / OSHA HAZCOM2012

### 5.2 AGENTS D'EXTINCTION

**5.2a. Agents d'extinction appropriés:**  
Traiter pour les matériaux environnants.

**5.2b. Agents d'extinction non appropriés:**  
Non Disponible

### 5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

**5.3a. Produits de combustion:**  
Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes d'azote.

**5.3b. Données sur les risques d'explosion:**

- i. **Sensibilité au choc mécanique:**  
Non Disponible
- ii. **Sensibilité aux décharges statiques:**  
Non Disponible

### 5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

---

## Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

---

### 6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

**Méthodes de confinement:** Ramasser tout produit utilisable. Ne pas déverser dans les égouts

## FICHE SIGNALÉTIQUE

ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié (PPE).

**Méthodes de nettoyage:** Absorber le produit renversé avec un média absorbant et balayer. Éliminer le matériel non désiré conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### 7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

**Manipulation:** Utiliser dans des zones bien ventilées. Porter des gants imperméables et une protection oculaire. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, sauf indication contraire du fabricant. Ne pas entrer dans les yeux. Ne passez pas sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Ne prenez pas en interne.

**Conseils généraux d'hygiène:** Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

#### 7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITE

**Entreposage:** Garder sous clef. Garder hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à la température ambiante et garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

### Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVUELLE

#### 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition Au Travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Disponible	0.1 mg/m <sup>3</sup>
Paratertiarybutylphénol	Non Disponible	Non Disponible
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Disponible	Non Disponible
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Disponible	Non Disponible
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Disponible	Non Disponible

#### 8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

**Contrôles d'ingénierie:** Utiliser une ventilation / aération adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

#### 8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

**8.3a. Equipement de protection individuelle:**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter des lunettes de protection contre les poussières et les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial)
  
- ii. **Protection de la peau:**
  - 1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
  - 2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriés
  
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
  
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques de santé et d'hygiène industrielles établies.

### Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence (état physique, couleur etc.)</b>	Liquide Ambre
<b>Odeur</b>	Amine
<b>Seuil d'odeur</b>	Non Disponible
<b>pH</b>	11.5 – 12.2
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	Non disponible
<b>Point initial d'ébullition et limite d'ébullition</b>	>212°F(>100°C)
<b>Point d'éclair</b>	>200°F(>93.3°C)
<b>Taux d'évaporation (Eau=1):</b>	Non Disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non inflammable/Non Combustible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion</b>	Non Disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion</b>	Non Disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité relative / gravité spécifique</b>	0.95 – 1.15 g/mL
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Miscible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non Disponible
<b>Température d'inflammation spontanée:</b>	Non Disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non Disponible
<b>Viscosité (cps):</b>	Non Disponible
<b>COV</b>	<30 g/L lorsque mélangé correctement avec les parties A

### Section 10: STABILITE AND REACTIVITE

#### 10.1. REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Garder au sec.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES**

Peut former des N-Nitrosamines susceptibles de se former lorsque le produit est exposé à l'acide nitreux, aux nitrites ou à des atmosphères à fortes concentrations en oxyde nitreux.

**10.4. CONDITIONS A EVITER**

Chaleur. Matériaux incompatibles.

**10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES**

Acides forts et Oxydants.

**10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX**

Lors de la décomposition, ce produit peut donner de l'acide nitrique, de l'ammoniac, de la nitrosamine

### Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:**

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

**11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES**

**Yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et production de larmes, avec une rougeur marquée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau:** Provoque des brûlures graves de la peau. La manipulation peut provoquer une peau sèche, une gêne, une irritation et une dermatite.

**Inhalation:** Peut irriter les voies respiratoires.

**Ingestion:** Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une gêne et/ou une détresse, des nausées ou des vomissements.

Toxicité Aiguë (ATE <sub>mix</sub> = 1,583 mg/kg)		
Ingrédient	CL50	DL50
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Disponible	Orale: 1,405 mg/kg, rat
Paratertiarybutylphénol	Non Disponible	Orale: 1,405 mg/kg, rat
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Disponible	Orale: 1,405 mg/kg, rat
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Disponible	Orale: >2,000 mg/kg, rat
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Disponible	Orale: >2,000 mg/kg, rat

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP,IARC,OSHA,ACGIH,CP65)
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Listé
Paratertiarybutylphénol	Non Listé
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Listé

## FICHE SIGNALÉTIQUE

2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Listé
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Listé

### 11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
<b>Corrosion/Irritation cutanée:</b>	Provoque des brûlures de la peau
<b>Domage/Irritation grave oculaire:</b>	Provoque des lésions oculaires graves
<b>Sensibilisation des voies respiratoires:</b>	Non Classés
<b>Sensibilisation de la peau:</b>	Peut provoquer une allergie cutanée
<b>Exposition unique - STOT:</b>	Peut irriter les voies respiratoires
<b>Danger d'aspiration:</b>	Non Classés
A LONG TERME	
<b>Cancérogénicité:</b>	Non Classés
<b>Mutagénicité des cellules germinales:</b>	Non Classés
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus
<b>Exposition Répétée –STOT:</b>	Peut causer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
<b>Effets Antagonistes/Synergiques</b>	Non Classés

## Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

### 12.1. ECOTOXICITE

Peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau

Ecotoxicité		
Ingrédient	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	12 mg/L, Scenedesmus subspicatus	Non Disponible
Paratertiarybutylphénol	Non Disponible	Non Disponible
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Disponible	Non Disponible
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Disponible	175 mg/L, Cyprinus carpio
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	9.2 mg/L, Daphnia magna	>100 mg/L, Brachydanio rerio

### 12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

### 12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible

### 12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

## Section 13: ELIMINATION

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS**

Eliminer produit et contenant dans le respect des les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

**13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES**

Non Disponible

### Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)	IATA
<b>NUMERO ONU:</b>  UN2735	<b>NUMERO ONU:</b>  UN2735	<b>NUMERO ONU:</b>  UN2735
<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Amines, liquides, corrosifs, N.O.S. (Benzène-1,3-diméthaneamine (MXDA), diméthylidipropyltriamine, 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol)	<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Amines, liquides, corrosifs, N.O.S. (Benzène-1,3-diméthaneamine (MXDA), diméthylidipropyltriamine, 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol)	<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Amines, liquides, corrosifs, N.O.S. (Benzène-1,3-diméthaneamine (MXDA), diméthylidipropyltriamine, 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol)
<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  Classe 8	<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  Classe 8	<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  Classe 8
<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III	<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III	<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III
Exception de quantité limitée <= 5L	Exception de quantité limitée <= 5L	Exception de quantité limitée <= 5L

**En résumé: Le produit est réglementé par le DOT / TDG / IATA et d'autres réglementations de transport.**

**14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

Polluant marin conformément aux réglementations IATA et IMDG

**14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC**

Non Disponible

**14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

### Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

**15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Canada:** Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits dangereux.

**Etats-Unis:** Fiche signalétique préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

### 15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:

INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Paratertiarybutylphénol	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

### 15.3. DU DROIT DE SAVOIR LOIS LISTES POUR LES ETATS-UNIS

<b>Proposition 65 de la Californie:</b>	Ce produit <b>NE</b> contient pas de substances connues pour l'État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales et / ou des problèmes de la reproduction.
<b>Du "Droit de Savoir" pour autres listes états des Etats-Unis:</b>	Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA): <b>CAS#1477-55-0</b> Paratertiarybutylphénol: <b>CAS#98-54-4</b> 1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-: <b>CAS#3236-53-1</b> 2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol: <b>CAS#90-72-2</b> 1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-: <b>CAS#10563-29-8</b>

### 15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

Ingrédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Benzène-1,3-Diméthaneamine (MXDA)	Oui	LIS
Paratertiarybutylphénol	Oui	LIS
1,6-hexanediamine, 2,2,4-triméthyl-	Oui	LIS
2,4,6-tris (diméthylamine méthyl) phénol	Oui	LIS
1,3-propanediamine, N3- (3-aminopropyl) -N1, N1-diméthyl-	Oui	LIS

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

**DANGER POUR LA SANTÉ**

**4** **EXTRÊME:** très toxique, peut être mortel en cas d'inhalation ou d'ingestion.

**3** **GRAVE:** toxique, un effet immédiat de protection complet et un appareil de respiration doivent être portés.

**2** **MODÉRÉ:** les appareils de respiration et un masque facial doivent être portés.

**1** **FAIBLE:** un appareil de respiration peut être porté.

**0** **MINIME:** aucune précaution nécessaire.

**DANGER D'INFLAMMABILITÉ**

**4** **EXTRÊME:** gaz ou liquide extrêmement inflammable. Point d'éclair inférieur à 23°F (22°C).

**3** **GRAVE:** inflammable. Point d'éclair 23°F à 100°F (22 à 37°C).

**2** **MODÉRÉ:** combustible. Nécessite une chaleur modérée pour s'enflammer. Point d'éclair en dessous de 200°F (93,3°C).

**1** **FAIBLE:** peu combustible. Nécessite une forte chaleur pour s'enflammer.

**0** **MINIME:** ne brûle pas dans des conditions normales.

**RISQUE SPÉCIFIQUE**

Oxydant

Acide

Alcalin

Corrosif

Ne pas utiliser d'eau

Radioactif

**RISQUE D'INSTABILITÉ**

**4** **EXTRÊME:** explosif à température ambiante.

**3** **GRAVE:** peut exploser si choqué ou chauffé. Peut contenir des matières explosives.

**2** **MODÉRÉ:** instable. Peut réagir avec l'eau.

**1** **FAIBLE:** peut réagir si chauffé ou mélangé avec l'eau.

**0** **MINIME:** remarquablement stable. Ne réagit pas avec l'eau.

**NFPA**

**HMIS**

INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	
<b>3</b> SANTÉ	<b>A</b>
<b>1</b> INFLAMMABILITÉ	<b>G</b>
<b>0</b> RÉACTIVITÉ	<b>B</b>
<b>G</b> PROTECTION INDIVIDUELLE	<b>C</b>
	<b>D</b>
	<b>E</b>
	<b>F</b>
	<b>H</b>
	<b>I</b>
	<b>J</b>
	<b>K</b>
	<b>L</b>
	<b>M</b>
	<b>N</b>
	<b>O</b>

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

Indice De Danger	
4	Danger Sévère
3	Danger Sérieux
2	Danger Modéré
1	Danger Faible

### 15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉROGENES:

<b>CP65</b>	Proposition 65 de la Californie
<b>OSHA (O)</b>	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail)
<b>ACGIH (G)</b>	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) <ul style="list-style-type: none"> <li>• A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé</li> <li>• A2 – Agent cancérigène pour les humains – Soupçonné</li> <li>• A3 – Agent cancérigène pour les animaux</li> <li>• A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains</li> <li>• A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains</li> </ul>

## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>CIRC (I)</b>	Centre International de Recherche sur le Cancer <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 – L'agent (mélange) est cancérigène pour les humains</li><li>• 2A – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains: il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.</li><li>• 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.</li><li>• 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'humain</li><li>• 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérigène pour l'humain.</li></ul>
<b>NTP (N)</b>	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 – Connus pour être cancérigène</li><li>• 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérigène</li></ul>

### Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

**Date de Préparation:** 21 Octobre 2013

**Version:** 2.1

**Date de Révision:** 15 Juillet 2020

**Clause de non-responsabilité :** Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche signalétique sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

**Préparé par:** Custom Building Products  
Téléphone: (800)-272-8786  
[www.customtechflooring.com](http://www.customtechflooring.com)

**Fin de la fiche signalétique**